



Divorce ou séparation amiable

Par **liloucha_old**, le **28/12/2007** à **09:09**

Je suis mariée depuis le 17/03/07 et je connais mon époux depuis 1993. donc depuis que l'on est mariés il ne fait plus aucun effort (le bien être de son ex épouse et de ses filles passe en priorité age des filles : 22 et 13) de plus il n'y a aucunes relations intimes depuis quelques temps (j'ai 42ans et lui 57) Il n'a **plus aucune libido et il n'accepte pas les discussions et je suis objective) prétextant maux de têtes, soucis imaginaires pour pallier à toutes discussions qui ne lui conviendraient pas. J'en ai assez de toutes ces contraintes et voudrait divorcer car je ne pourrait pas continuer à vivre de cette façon sur du long terme. Merci de me dire quels sont mes droits et si je peux utiliser ces problèmes... afin de divorcer au plus vite.**

Il m'a fait comprendre que du fait que nous soyons mariés il "m'avait" donc plus d'efforts à faire. Merci pour votre accueil et de donner une réponse à ma requête car "je n'en peux plus".

Par **patrick02**, le **28/12/2007** à **17:16**

Bonjour,

^Bien que cela ne soit pas chose facile, calmez vous, prenez un peu de recul sur cette situation. Je ne suis pas diplômé en la matière pour vous parler du trouble relationnel qui persiste entre votre mari et vous mais je puis vous dire que ce relantissement des rapports amoureux n'a rien à voir avec vous personnellement mais est plus lié à l'âge de votre mari. Votre différence d'âge semble vouloir imposer ses différences. Vous ne vous y attendiez pas ? Vous n'y aviez pas pensé à la belle époque de vos amours fous?

Ceci étant, il n'est quand même pas normal qu'il se détache fortement de vous, ce n'est pas

très gentil de sa part. Si sa libido s'éteint, il doit au moins vous entourer d'amour et peut-être moins se consacrer à son ex.

Vous savez, divorcer est une solution extrême à laquelle on pense de suite bien sur mais, pour soit même déjà, cela n'est pas toujours aussi facile, aussi radicale. Après la rupture, d'autres questions, d'autres réflexions, d'autres tourments vont se rappeler à vous en vous laissant toujours dans le même désarroi. Alors, mon conseil ? **REFLECHISSEZ BIEN** avant d'engager une procédure. Après, si vraiment vous désirez vous engager dans un divorce, vous pourrez le faire sans nécessité d'invoquer des grands reproches.

Bonne fin d'année,

Patrick